

Séance du 04 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 04 février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur ARRABIT Bernard, Maire.

Hor ziren / Présents : ANSOLA Gratien - BEYRIE Argitxu - DAGORRET Jean-Baptiste – ERNAGA Xantxo - ERREA Maritxu - ETCHEGARAY Jean-Pierre – LAGOURGUE Joseph

Ezin etorriak / Absents: ETCHEMENDY Christelle

135-002 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU TRINQUET

(Nomenclature 9.1 – autres domaines de compétence des communes – Règlement intérieur trinquet)

Le maire donne lecture à l'assemblée d'un projet de règlement intérieur pour le fonctionnement du trinquet.

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** le règlement intérieur ci-joint à la délibération
- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité

136-002 - TARIFS LOCATION TRINQUET

(Nomenclature 9.1 – autres domaines de compétence des communes – tarif location trinquet)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au nouveau fonctionnement du trinquet, il est nécessaire de modifier les tarifs de locations du trinquet en incluant la tarification de la lumière.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **FIXE** les tarifs suivants :

Location du trinquet 1 heure	16 €
Réservation du trinquet 1 heure/semaine sur toute l'année	640 €
Réservation du trinquet 1 heure 30/semaine sur toute l'année	960 €
Réservation du trinquet 1 heure/semaine sur 6 mois	344 €
Réservation du trinquet 1 heure 30/semaine sur 6 mois	516 €
Pour les clubs de pelote, tarif 1 heure en journée jusqu'à 18h30	8 €
Location du trinquet à la journée pour un habitant d'Arrossa	150 €
Location du trinquet à la journée pour une personne extérieure	200 €
Location du trinquet à la journée pour une association d'Arrossa	Gratuit
Location du trinquet à la journée pour association extérieure	300 €

Affiché le 08/02/2019

Le Maire : Beñat ARRABIT